



Sécurité

AUDIT & FORMATION


EXPÉRIENCE EXEMPLARITÉ
EXPERTISE EXIGENCE



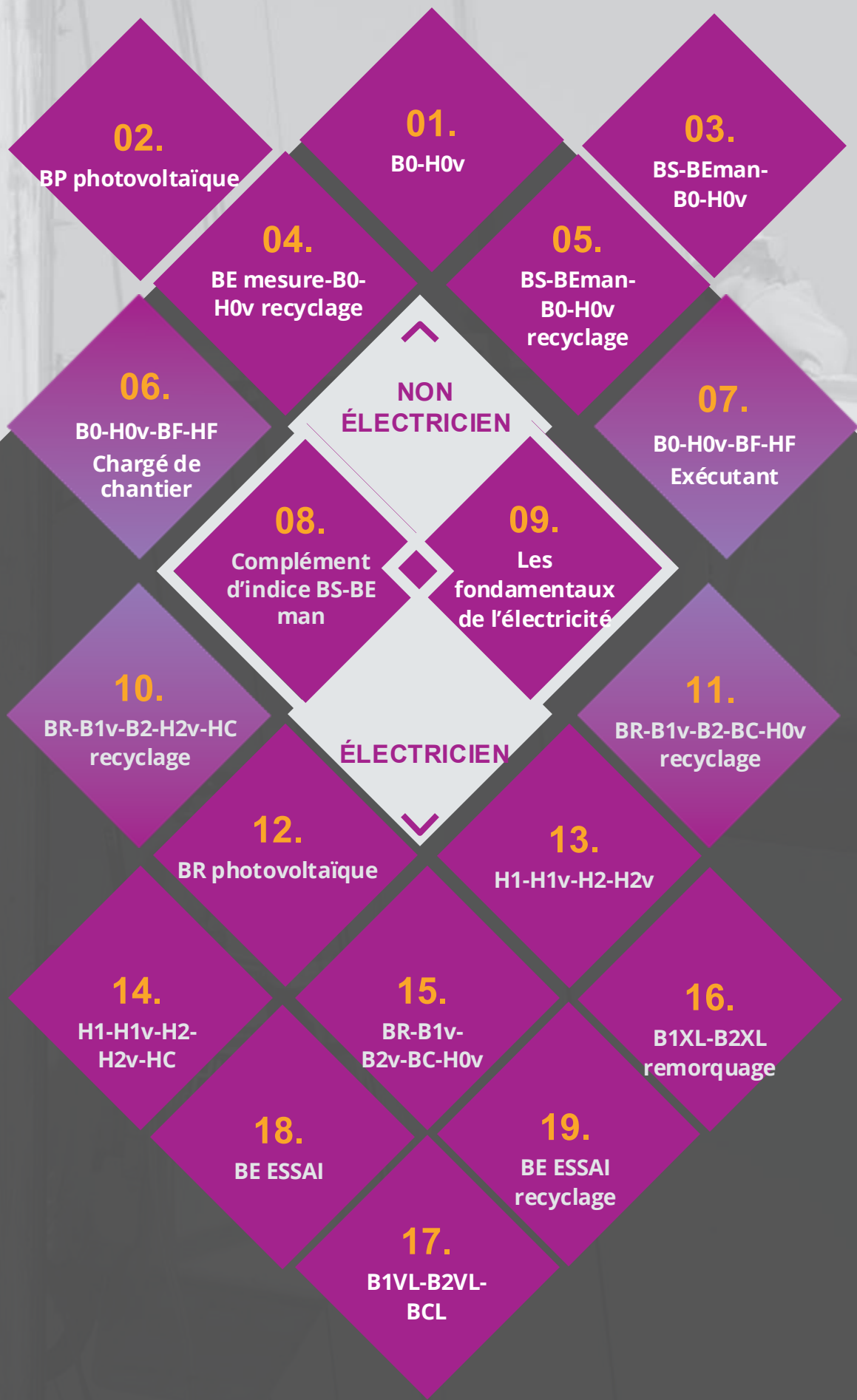
HABILITATION
ÉLECTRIQUE

OFFRE DE FORMATIONS | SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION



HABILITATION ÉLECTRIQUE



FORMATION 01.

B0-H0v



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel non-électricien qui opère dans des zones où existent des risques électriques.

PREREQUIS:

Titulaire du diplôme initial.

OBJECTIF :

◆ Etre capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des interventions sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques dans le respect des textes réglementaires.

PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NFC 18-510,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Dangers de l'électricité,
- Courant électrique et le corps humain,
- Matériel individuel de protection,
- Définitions relatives aux ouvrages, aux opérations,
- Zones et locaux,
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques,
- Consignes et documents écrits,
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité,
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Coffret complet comprenant VAT, condamnation des disjoncteurs.

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.
Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510 : 3 ans



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:
contact@4x-sécurité.fr



DURÉE

7h | 1 jour

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 02.

BP Photovoltaïque



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel non-électricien, appelé à travailler à proximité ou à effectuer des interventions sur des installations photovoltaïques.

PREREQUIS: Aucun.

OBJECTIF :

◆ Être capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des interventions sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques dans le respect des textes réglementaires,

PROGRAMME :

- Analyse des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication
- UTE C15-générale 712 en application de la NF C 15-100,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Les évaluations des risques,
- Les dangers de l'électricité,
- Les ouvrages et les installations,
- Les limites, zones et opérations liées,
- Les équipements de protection individuelle et collective,
- Les rôles et titres d'habilitation,
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations,
- Procédure et déroulement des interventions,
- Procédure en cas d'accident électrique,
- Procédure en cas d'incendie électrique.
- Rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux (pour les H2, H2v)
- Vérifier et compléter l'attestation de première étape de consignation

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Maquette pédagogique,
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation. Périodicité de recyclage selon la NFC 15-100 : 3 ans



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur: contact@4x-securite.fr



DURÉE

10h30 | 1,5 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION

contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 03.

BS-BE manoeuvre-B0-H0v



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel non-électricien d'exploitation ou d'entretien, appelé à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement, de raccordement et/ou des manœuvres sur des ouvrages hors tension.

PREREQUIS: Aucun.

OBJECTIF :

◆ Exécuter en sécurité des interventions de remplacement, de raccordements simples, de manœuvres dans le respect des textes réglementaires.

PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C 18-510,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Qu'est-ce que l'électricité : les unités usuelles V, A, W,
- Les dangers de l'électricité,
- Le courant électrique et le corps humain,
- Matériel individuel de protection,
- Définitions relatives aux ouvrages, aux opérations,
- Zones et locaux,
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques,
- Consignes et documents écrits,
- Mise en sécurité,
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité,
- Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique,
- Appareillage de sectionnement, commande, protection,
- Opérations sur tout ou une partie de l'ouvrage,
- Rôle des intervenants,
- Mise en application sur une installation type, réalisation d'une VAT, condamnation, mise à la terre.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (vérification d'absence de tension ainsi qu'une condamnation),
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Coffret complet comprenant VAT, condamnation des disjoncteurs.

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation. Périodicité de recyclage selon la NF C 15-510 : 3 ans



PARTICIPANTS
10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:
contact@4x-securite.fr



DURÉE
14h | 2 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 04.

BE mesurage-B0-H0v recyclage



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel non-électricien d'exploitation ou d'entretien, appelé à effectuer des opérations de mesurage sur des ouvrages hors et sous tension.

PREREQUIS:

Titulaire du diplôme initial.

OBJECTIF :

◆ Exécuter en sécurité des interventions de remplacement, de raccordements simples ou de mesurage dans le respect des textes réglementaires.

PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C 18-510,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Qu'est-ce que l'électricité : les unités usuelles V, A, W,
- Les dangers de l'électricité,
- Le courant électrique et le corps humain,
- Matériel individuel de protection,
- Définitions relatives aux ouvrages, aux opérations,
- Zones et locaux,
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques,
- Consignes et documents écrits,
- Mise en sécurité,
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité,
- Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique,
- Appareillage de sectionnement, commande, protection,
- Opérations sur tout ou une partie de l'ouvrage,
- Rôle des intervenants,
- Mise en application sur une installation type, réalisation d'une VAT, condamnation, mise à la terre.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires), NFC 15-100, NFC 18-510
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT
- ◆ Vérification d'Absence de Tension).

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation. Périodicité de recyclage selon la NF C 15-510 : 3 ans



PARTICIPANTS 10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:
contact@4x-securite.fr



DURÉE 10h30 | 1,5 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 05.

BS-BE manoeuvre-B0-H0v recyclage



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel non-électricien d'exploitation ou d'entretien, appelé à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement, de raccordement et/ou des manœuvres sur des ouvrages hors tension.

PREREQUIS:

Titulaire du diplôme initial.

OBJECTIF :

◆ Exécuter en sécurité des interventions de remplacement, de raccordements simples, de manœuvres dans le respect des textes réglementaires.

PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C 18-510,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Qu'est-ce que l'électricité : les unités usuelles V, A, W,
- Les dangers de l'électricité,
- Le courant électrique et le corps humain,
- Matériel individuel de protection,
- Définitions relatives aux ouvrages, aux opérations,
- Zones et locaux,
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques,
- Consignes et documents écrits,
- Mise en sécurité,
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité,
- Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique,
- Appareillage de sectionnement, commande, protection,
- Opérations sur tout ou une partie de l'ouvrage,
- Rôle des intervenants,
- Mise en application sur une installation type, réalisation d'une VAT, condamnation, mise à la terre.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (vérification d'absence de tension ainsi qu'une condamnation),
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Coffret complet comprenant VAT, condamnation des disjoncteurs.

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation. Périodicité de recyclage selon la NF C 15-510 : 3 ans



PARTICIPANTS
10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:
contact@4x-securite.fr



DURÉE
10h30 | 1,5 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 06.

B0-H0v-BF-HF

Chargé de chantier

Page (1/2)



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel non-électricien, appelé à effectuer des opérations simples d'interventions dans les fouilles et terrassiers.

PREREQUIS:

Titulaire du diplôme initial.

OBJECTIF :

- ◆ Exécuter en sécurité des interventions dans le respect des textes réglementaires et des prescriptions de sécurité définies par la publication NFC 18-510 A1.
- ◆ Permettre l'utilisation d'outils à main ou d'engins de terrassement dans la Zone d'Approche Prudente des canalisations électriques, pour lesquelles un risque d'endommagement existe, même sans manipulation, ou nécessitant de les manipuler (nettoyage, ripage, soutènement, ouverture de fourreau, mise en place de protections).

PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NFC 18-510 A1,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Dangers de l'électricité,
- Courant électrique et le corps humain,
- Matériel individuel de protection,
- Définitions relatives aux ouvrages, aux opérations, Zones et locaux,
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques,
- Consignes et documents écrits,
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité,
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.
- Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant alternatif et continu, tension, résistance, puissance, etc.
- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution, de brûlure, etc.).
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Connaître les principaux matériels électriques souterrains des domaines de tension BT et HT(câbles, accessoires, etc.).
- Énoncer les risques spécifiques aux chantiers autour de canalisations électriques isolées enterrées.
- Décrire le principe d'une habilitation et donner la définition des symboles d'habilitation nécessaires pour les travaux concernant les canalisations électriques isolées enterrées.
- Citer les opérations concernées, les modes opératoires et les consignes à appliquer par les habilités symbole BF-HF.
- Connaître la procédure à appliquer lors d'un endommagement d'une canalisation électrique isolée enterrée.
- Nommer les acteurs concernés par les travaux en fouilles dans les zones d'environnement des canalisations électriques isolées enterrées.
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.



PARTICIPANTS
10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:
contact@4x-securite.fr



DURÉE
11h | 1,5 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION



FORMATION 06.

B0-H0v-BF-HF

Chargé de chantier

Page (2/2)



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PROGRAMME :

- Nommer les documents et les acteurs concernés par les opérations d'ordre non électrique dans les zones d'environnement de canalisations électriques isolées enterrées. Notions élémentaires d'électricité,
- Nommer les limites de l'habilitation symbole BF-HF pour l'exécutant et le chargé de chantier.
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ NFC 18-510 / A1
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Matériel de mise en application de soutènement en situation,

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.
Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510 : 3 ans



PARTICIPANTS
10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:
contact@4x-sécurité.fr



DURÉE
11h | 1,5 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION



FORMATION 07.

B0-H0v-BF-HF

Exécutant

Page (1/2)



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel non-électricien, appelé à effectuer des opérations simples d'interventions dans les fouilles et terrassiers.

PREREQUIS:

Titulaire du diplôme initial.

OBJECTIF :

- ◆ Exécuter en sécurité des interventions dans le respect des textes réglementaires et des prescriptions de sécurité définies par la publication NFC 18-510 A1.
- ◆ Permettre l'utilisation d'outils à main ou d'engins de terrassement dans la Zone d'Approche Prudente des canalisations électriques, pour lesquelles un risque d'endommagement existe, même sans manipulation, ou nécessitant de les manipuler (nettoyage, ripage, soutènement, ouverture de fourreau, mise en place de protections).

PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NFC 18-510 A1,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Dangers de l'électricité,
- Courant électrique et le corps humain,
- Matériel individuel de protection,
- Définitions relatives aux ouvrages, aux opérations, Zones et locaux,
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques,
- Consignes et documents écrits,
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité,
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.
- Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant alternatif et continu, tension, résistance, puissance, etc.
- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution, de brûlure, etc.).
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Connaître les principaux matériels électriques souterrains des domaines de tension BT et HT(câbles, accessoires, etc.).
- Énoncer les risques spécifiques aux chantiers autour de canalisations électriques isolées enterrées.
- Décrire le principe d'une habilitation et donner la définition des symboles d'habilitation nécessaires pour les travaux concernant les canalisations électriques isolées enterrées.
- Citer les opérations concernées, les modes opératoires et les consignes à appliquer par les habilités symbole BF-HF.
- Connaître la procédure à appliquer lors d'un endommagement d'une canalisations électriques isolées enterrée.
- Nommer les acteurs concernés par les travaux en fouilles dans les zones d'environnement des canalisations électriques isolées enterrées.
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:
contact@4x-securite.fr



DURÉE

8h | 1 jour

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION



FORMATION 07.

B0-H0v-BF-HF

Exécutant

Page (2/2)



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ NFC 18-510 / A1
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Matériel de mise en application de soutènement en situation,

.

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.

Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510 : 3 ans



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-securite.fr



DURÉE

8h | 1 jour

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION

contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION



Les fondamentaux de l'électricité



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel voulant maîtriser les bases de l'électricité, de la compréhension des systèmes en vue du dépannage.

PRÉREQUIS : Aucun.

OBJECTIF :

- ◆ Former aux notions de base de l'électricité.
- ◆ Maîtriser les bases de l'électricité pratique.
- ◆ Déterminer le fonctionnement d'une installation électrique à l'aide du schéma, reconnaître le matériel et leur fonction, en vue de son dépannage.

PROGRAMME :

- Notion de base en électricité, nature et grandeurs de l'électricité.
- Lois générales de l'électricité.
- Fonction et fonctionnement des protections.
- Identification et rôles des appareillages dans une armoire électrique.
- Commande de moteur asynchrone.
- Les symboles électriques.
- Les différentes chaînes fonctionnelles.
- Lire un schéma électrique.
- Câblage d'installation.
- Compréhension du fonctionnement d'une installation à partir du schéma.
- Réalisation sur plan d'installation électrique de base.
- Méthode de diagnostic de panne.
- **Travaux pratiques :**
 - TP 1 : utilisation des appareils de mesure, voltmètre, ampèremètre.
 - TP 2 : identification du matériel.
 - TP 3 : schématisation d'une commande motrice, câblage et essais.
 - TP 4 : reconnaissance du matériel, nom, symbole, fonction, caractéristiques.
 - TP 5 : détermination du fonctionnement d'une installation à partir du schéma électrique.
 - TP 6 : réalisation du schéma électrique d'une commande moteur à deux sens de rotation avec les sécurités électrique commande et puissance, câblage et essais.
 - TP 7 : diagnostic et recherche de panne.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ NFC 15-100, NFC 18-510
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire la mise pratique de tous les aspects théoriques vu pendant la formation).

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'une attestation de stage.



PARTICIPANTS
4 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:
contact@4x-securite.fr



DURÉE
28h | 4 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 10.

BR-B1v-B2-H2v-HC recyclage



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel électricien, déjà titulaire de l'habilitation appelé à effectuer des opérations ou en charge de travaux d'ordre électrique sur des ouvrages électriques basse tension en exploitation.

PREREQUIS:

Titulaire du diplôme initial.

OBJECTIF :

◆ Être capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des interventions sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques dans le respect des textes réglementaires.

PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NFC 18-510,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Le risque électrique,
- Le risque relatif aux ouvrages,
- Matériel individuel de protection,
- Définitions relatives aux ouvrages, aux opérations,
- L'habilitation électrique,
- Zones et locaux,
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et Protections contre ces risques,
- La réglementation,
- Consignes et documents écrits,
- Mise en sécurité,
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité,
- Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique,
- Opérations sur tout ou une partie de l'ouvrage,
- Rôle des acteurs dans les opérations d'ordre électrique et non électrique,
- Mise en application sur une installation type, réalisation d'une VAT, condamnation, mise à la terre et de cas concrets
- Dans le cas de réalisation de la formation sur site, du temps est dédié à la pratique sur les installations du site.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (Vérification d'Absence de Tension ainsi qu'une condamnation),
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Coffret complet comprenant VAT, condamnation des disjoncteurs.

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.

Périodicité de recyclage selon la NFC 18-510 : 3 ans



PARTICIPANTS 10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-securite.fr



DURÉE 14h | 2 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION

contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 11.

BR-B1v-B2-BC-H0v recyclage



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel électricien, déjà titulaire de l'habilitation appelé à effectuer des opérations ou en charge de travaux d'ordre électrique sur des ouvrages électriques basse tension en exploitation.

PREREQUIS:

Titulaire du diplôme initial.

OBJECTIF :

◆ Être capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des interventions sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques dans le respect des textes réglementaires.

PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NFC 18-510,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Le risque électrique,
- Le risque relatif aux ouvrages,
- Matériel individuel de protection,
- Définitions relatives aux ouvrages, aux opérations,
- L'habilitation électrique,
- Zones et locaux,
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et Protections contre ces risques,
- La réglementation,
- Consignes et documents écrits,
- Mise en sécurité,
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité,
- Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique,
- Opérations sur tout ou une partie de l'ouvrage,
- Rôle des acteurs dans les opérations d'ordre électrique et non électrique,
- Mise en application sur une installation type, réalisation d'une VAT, condamnation, mise à la terre et de cas concrets
- Dans le cas de réalisation de la formation sur site, du temps est dédié à la pratique sur les installations du site.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (Vérification d'Absence de Tension ainsi qu'une condamnation),
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Coffret complet comprenant VAT, condamnation des disjoncteurs.

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.

Périodicité de recyclage selon la NFC 18-510 : 3 ans



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-securite.fr



DURÉE

10h30 | 1,5 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION

contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 12.

BR Photovoltaïque



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel électricien, appelé à effectuer des opérations ou en charge de travaux d'ordre électrique sur des installations photovoltaïques.

PREREQUIS: Aucun.

OBJECTIF :

◆ Être capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des interventions sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques dans le respect des textes réglementaires,

PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication UTE C15-712 en application de la NF C 15-100,
- Notions élémentaires d'électricité,
- L'évaluation des risques,
- Les dangers de l'électricité,
- Les appareillages en Basse Tension ,
- Les limites, zones et opérations liées,
- Les équipements de protection,
- Les rôles et titres d'habilitation,
- Procédure et déroulement des travaux hors tension,
- Procédure et déroulement des intervention,
- Les opérations spécifiques de manœuvre, mesurage, vérification et essai,
- La procédure en cas d'accident électrique,
- La procédure en cas d'incendie électrique,
- Le chargé d'intervention photovoltaïque : rôle et opérations,
- Travaux pratiques sur des installations photovoltaïques,
- Dans le cas de réalisation de la formation sur site, du temps est dédié à la pratique sur les installations du site.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (Vérification d'Absence de Tension ainsi qu'une condamnation),
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Coffret complet comprenant VAT, condamnation des disjoncteurs.

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation. Périodicité de recyclage selon la NF C 15-100 : 3 ans



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur: contact@4x-securite.fr



DURÉE

21h | 3 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION

contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr





SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel électricien appelé à effectuer des opérations ou en charge de travaux d'ordre électrique sur des ouvrages électriques haute tension en exploitation..

PRÉREQUIS :

Avoir suivi, soit le module tronc commun N°2 et le module technique HTA, soit le module tronc commun spécifique HTB et le module technique HTB.

OBJECTIF :

◆ Être capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des interventions sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques dans le respect des textes réglementaires,

PROGRAMME :

- Citer les différents travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension,
- Préciser le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique,
- Pour les exécutants :
 - Respecter les instructions données par le chargé de travaux,
 - Rendre compte de son activité,
- Pour les chargés de travaux :
 - Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires,
 - Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation,
 - Rendre compte de son activité,
- Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc.),
- Énoncer les prescriptions d'exécution des travaux :
 - Organiser, délimiter et signaler la zone de travail (pour les H2, H2V),
 - Éliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcée – zone 2 - (Pour les H1V et H2V),
 - Respecter la zone de travail,
- Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation, avis de fin de travail), ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instructions de sécurité, etc.) :
 - Rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux (pour les H2,H2V).
 - Vérifier et compléter l'attestation de première étape de consignation.
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail :
 - Respecter et faire respecter les règles et les instructions de sécurité.



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-sécurité.fr



DURÉE

28h | 4 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr





SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PROGRAMME (suite) :

- Énoncer les instructions de sécurité spécifiques aux essais (pour H2V Essai) :
 - Respecter et faire respecter les instructions de sécurité.
 - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant aux essais
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux :
 - Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés,
 - Identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objet des travaux (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.),
 - Effectuer des travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension,
 - Réaliser une deuxième étape de consignation,
 - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.
- Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux :
 - Rédiger les documents pouvant être utilisés lors d'une consignation (fiche de manœuvre, attestation de consignation en une étape, attestation de première étape de consignation).
 - Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires,
 - Identifier le chargé de travaux et échanger les informations nécessaires,
- Décrire les opérations de consignation et les documents associés :
 - Réaliser la consignation en une étape et la consignation en deux étapes dans le domaine de tension considéré (HTA ou HTB),
- Décrire un régime de réquisition (si nécessaire) :
 - Renseigner un avis de réquisition (si nécessaire),
 - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (Vérification d'Absence de Tension ainsi qu'une condamnation),
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Coffret complet comprenant VAT, condamnation des disjoncteurs.

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.
Périodicité de recyclage selon la NF C 15-100 : 3 ans



PARTICIPANTS 10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:
contact@4x-securite.fr



DURÉE 28h | 4 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION

contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr





SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel électricien appelé à effectuer des opérations ou en charge de travaux d'ordre électrique sur des ouvrages électriques haute tension en exploitation.

PRÉREQUIS :

Avoir suivi, soit le module tronc commun N°2 et le module technique HTA, soit le module tronc commun spécifique HTB et le module technique HTB.

OBJECTIF :

◆ Être capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des interventions sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques dans le respect des textes réglementaires,

PROGRAMME :

- Citer les différents travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension,
- Préciser le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique,
- Pour les exécutants :
 - Respecter les instructions données par le chargé de travaux,
 - Rendre compte de son activité,
- Pour les chargés de travaux :
 - Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires,
 - Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation,
 - Rendre compte de son activité,
- Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc.),
- Énoncer les prescriptions d'exécution des travaux :
 - Organiser, délimiter et signaler la zone de travail (pour les H2, H2V),
 - Éliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcée – zone 2 - (pour les H1V et H2V),
 - Respecter la zone de travail,
- Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation, avis de fin de travail), ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instructions de sécurité, etc.) :
 - Rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux (pour les H2, H2V).
 - Vérifier et compléter l'attestation de première étape de consignation.
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail :
 - Respecter et faire respecter les règles et les instructions de sécurité.



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-sécurité.fr



DURÉE

24h30 | 3,5 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr





SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PROGRAMME (suite) :

- Enoncer les instructions de sécurité spécifiques aux essais (pour H2V Essai) :
 - Respecter et faire respecter les instructions de sécurité.
 - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant aux essais
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux :
 - Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés,
 - Identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objet des travaux (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.),
 - Effectuer des travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension,
 - Réaliser une deuxième étape de consignation,
 - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (Vérification d'Absence de Tension ainsi qu'une condamnation),
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Coffret complet comprenant VAT, condamnation des disjoncteurs.

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation. Périodicité de recyclage selon la NF C 15-100 : 3 ans



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:
contact@4x-securite.fr



DURÉE

24h30 | 3,5 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION

contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 15.

BR-B1v-B2v-BC-H0v



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel électricien, déjà titulaire de l'habilitation appelé à effectuer des opérations ou en charge de travaux d'ordre électrique sur des ouvrages électriques basse tension en exploitation.

PREREQUIS: Aucun.

OBJECTIF :

◆ Être capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des interventions sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques dans le respect des textes réglementaires,

PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NFC 18-510,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Le risque électrique,
- Le risque relatif aux ouvrages,
- Matériel individuel de protection,
- Définitions relatives aux ouvrages, aux opérations,
- L'habilitation électrique,
- Zones et locaux,
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et Protections contre ces risques,
- La réglementation,
- Consignes et documents écrits,
- Mise en sécurité,
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité,
- Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique,
- Opérations sur tout ou une partie de l'ouvrage,
- Rôle des acteurs dans les opérations d'ordre électrique et non électrique,
- Mise en application sur une installation type, réalisation d'une VAT, condamnation, mise à la terre et de cas concrets
- Dans le cas de réalisation de la formation sur site, du temps est dédié à la pratique sur les installations du site.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (Vérification d'Absence de Tension ainsi qu'une condamnation),
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Coffret complet comprenant VAT, condamnation des disjoncteurs.

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.

Périodicité de recyclage selon la NFC 15-100 : 3 ans



PARTICIPANTS
10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:
contact@4x-securite.fr



DURÉE
21h | 3 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 16.

B1XL-B2XL remorquage



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel amené à intervenir sur des actions de remorquage des véhicules électriques et / ou des engins de manutention ou de levage électrique ou hybride.

PREREQUIS: Aucun.

OBJECTIF :

- ◆ Mettre en œuvre les consignes de sécurité prévues par la norme NF C 18 550,
- ◆ Effectuer des travaux suivant une certaine méthodologie à proximité de véhicules électriques/engins (chariots électriques et voitures hybrides),
- ◆ Evaluer le risque électrique et adapter la mesure de prévention en fonction,
- ◆ Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux mises en sécurité, aux consignations, aux interventions, aux travaux hors tension ou aux voisinages effectués sur des véhicules électriques et / ou des engins de manutention ou levage électrique,
- ◆ Être informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication
- NFC 18-550,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Les notions électriques : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance,
- Connaissance de constitution d'une batterie,
- Sensibilisation aux risques électriques d'une batterie,
- Opérations sur des véhicules électriques ou des engins de manutention ou levage électrique,
- Connaissance des caractéristiques des conducteurs, des isolants et du degré de protection des connecteurs (IP XX),
- Connaissance des principaux effets et conséquences du courant électrique sur le corps humain,
- Connaissance des règles élémentaires de prévention du risque électrique (opération, connexion/déconnexion, nettoyage, manipulation, etc.),
- Savoir la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie,
- Savoir identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans voisinage (symboles, rôles de chacun, etc.),
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites,
- Connaître les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés, spécifiques aux travaux,
- Mise en application sur véhicule.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Véhicule électrique ou hybride (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (Vérification d'Absence de Tension) ainsi qu'une condamnation
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Véhicule électrique ou hybride comprenant VAT, condamnation

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.
Périodicité de recyclage selon la NF C 15-550 : 3 ans



PARTICIPANTS
10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:
contact@4x-securite.fr



DURÉE
14h | 2 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 17.

B1VL-B2VL-BCL



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel amené à intervenir sur des véhicules électriques et / ou des engins de manutention ou de levage électrique.

PREREQUIS: Aucun.

OBJECTIF :

Mettre en œuvre les consignes de sécurité prévues par la norme NF C 18 550, Effectuer des travaux suivant une certaine méthodologie à proximité de véhicules électriques/engins (chariots électriques et voitures hybrides), Evaluer le risque électrique et adapter la mesure de prévention en fonction, Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux mises en sécurité, aux consignations, aux interventions, aux travaux hors tension ou aux voisinages effectués sur des véhicules électriques et / ou des engins de manutention ou levage électrique,

Être informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication
- NFC 18-550,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Les notions électriques : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance,
- Connaissance de constitution d'une batterie,
- Sensibilisation aux risques électriques d'une batterie,
- Opérations sur des véhicules électriques ou des engins de manutention ou levage électrique,
- Connaissance des caractéristiques des conducteurs, des isolants et du degré de protection des connecteurs (IP XX),
- Connaissance des principaux effets et conséquences du courant électrique sur le corps humain,
- Connaissance des règles élémentaires de prévention du risque électrique (opération, connexion/déconnexion, nettoyage, manipulation, etc.),
- Savoir la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie,
- Savoir identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans voisinage (symboles, rôles de chacun, etc.),
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites,
- Connaître les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés, spécifiques aux travaux,
- Mise en application sur véhicule.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Véhicule électrique ou hybride (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (Vérification d'Absence de Tension) ainsi qu'une condamnation
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Véhicule électrique ou hybride comprenant VAT, condamnation

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation. Périodicité de recyclage selon la NF C 15-550 : 3 ans



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur: contact@4x-securite.fr



DURÉE

14h | 2 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION

contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 18.

BE essai



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Les personnes chargées de réaliser des opérations de mesure, de dépannage en plateforme d'essais ou laboratoire sur des équipements électroniques ou électriques sur des tensions et des fréquences divers.

PREREQUIS:

Aucun.

OBJECTIF :

- ◆ Être capable de respecter les consignes de sécurité définies par la publication NFC 18-510
- ◆ Être capable d'appliquer ces prescriptions aux domaines et situations propres à son environnement de travail.
- ◆ Permettre à l'employeur de délivrer l'habilitation électrique à son salarié

PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C 18-510,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Qu'est-ce que l'électricité : les unités usuelles V, A, W,
- Les dangers de l'électricité,
- Le courant électrique et le corps humain,
- Zones d'environnement et donner leurs limites.
- Définition des symboles d'habilitation et rôle de chacun.
- Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.
- Mise en sécurité d'un circuit (consignation).
- Mise en œuvre des équipements de protection collective et individuelle.
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- Conduite à tenir en cas d'accident
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
- Mise en œuvre des appareils de mesure électriques BT et TBT dans l'environnement de travail.
- Niveaux et limites des habilitations rencontrées dans le cadre des essais
- Prescriptions d'exécution des essais.
- Consignes à appliquer pour la réalisation des essais (respect du protocole d'essai)
- Documents applicables dans le cadre des essais.
- Liste des mesures de prévention à observer lors d'un essai.
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux essais.
- Etapes de la consignation et les documents associés

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires), NFC 15-100, NFC 18-510
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation. Périodicité de recyclage selon la NF C 15-510 : 3 ans



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur:

contact@4x-sécurité.fr



DURÉE

21h00 | 3 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION

contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr



FORMATION 19.

BE essai recyclage



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Les personnes chargées de réaliser des opérations de mesure, de dépannage en plateforme d'essais ou laboratoire sur des équipements électroniques ou électriques sur des tensions et des fréquences divers.

PREREQUIS:

Titulaire du diplôme initial.

OBJECTIF :

- ◆ Être capable de respecter les consignes de sécurité définies par la publication NFC 18-510
- ◆ Être capable d'appliquer ces prescriptions aux domaines et situations propres à son environnement de travail.
- ◆ Permettre à l'employeur de délivrer l'habilitation électrique à son salarié

PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C 18-510,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Qu'est-ce que l'électricité : les unités usuelles V, A, W,
- Les dangers de l'électricité,
- Le courant électrique et le corps humain,
- Zones d'environnement et donner leurs limites.
- Définition des symboles d'habilitation et rôle de chacun.
- Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.
- Mise en sécurité d'un circuit (consignation).
- Mise en œuvre des équipements de protection collective et individuelle.
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- Conduite à tenir en cas d'accident
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
- Mise en œuvre des appareils de mesure électriques BT et TBT dans l'environnement de travail.
- Niveaux et limites des habilitations rencontrées dans le cadre des essais
- Prescriptions d'exécution des essais.
- Consignes à appliquer pour la réalisation des essais (respect du protocole d'essai)
- Documents applicables dans le cadre des essais.
- Liste des mesures de prévention à observer lors d'un essai.
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux essais.
- Etapes de la consignation et les documents associés

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires), NFC 15-100, NFC 18-510
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation. Périodicité de recyclage selon la NF C 15-510 : 3 ans



PARTICIPANTS

10 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents sur: contact@4x-securite.fr



DURÉE

10h30 | 1,5 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION

contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr

